

## Informations diverses

### BIBLIOTHEQUE

#### Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin

Lundi 16 h 30 – 18 h  
 Mercredi 17 h – 18 h  
 Vendredi 16 h 30 – 18 h  
 Samedi 11 h -12 h

\*\*\*\*\*

#### Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

Lundi 17 h – 18 h  
 Mercredi 17 h – 18 h  
 Vendredi 17 h – 18 h  
 Samedi 11 h -12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

### MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86  
 Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Laurence COLIN,  
 Secrétariat Général : Céline BRIOT

#### Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h  
 Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

#### Permanence du Maire et des adjoints :

Le samedi de 10h à 12h

### HEURES OUVERTURE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
 Les samedi pairs de 9h à 12h

#### Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h, le samedi à 11h30

Un conseiller financier est présent tous les jeudis matin sur rendez-vous de 9h à 12h

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

### INSCRIPTION A LA MAIRIE

**RAPPEL** : La ferraille doit être sortie devant le portail

## ETAT CIVIL 2007

### NAISSANCES

Yello AMM	10/01/2007
Maë FUSTE	16/01/2007
Argan MUNCH	22/01/2007
Jérémy ROCHELLE	26/01/2007
Tanaris LAFON	25/03/2007
Dylan CAHOUR	09/06/2007
Elise HERRERO	22/10/2007
Inès DONNADIEU	16/11/2007
Eytan DONNADIEU	16/11/2007
Paul MONFORTE	07/12/2007

### DECES

Juliette BERRET veuve MANIÈRE	18/01/2007
Florent BIZOUARN	26/01/2007

Renée NIVEAU épouse PIET	22/02/2007
Alfred AROLFO	09/04/2007
Augustin DELBOUIS	29/05/2007
Maurice TOUGE	17/06/2007
Michel HUSSON	01/10/2007

### MARIAGES

Hélène CONESA et Jacques SAMARA	07/07/2007
Camille BARRÈRE et Florian BUTTIGIEG	21/07/2007
Johanna POIRIER et Christophe DORSO	28/07/2007
Océane DOMPEYRE et Mathieu OURMIÈRES	04/08/2007
Emilie FAVAREL et Thierry CUIPIF	25/08/2007
Marie-Noëlle BOURGET et Bernard MAZETIER	06/10/2007
Marlène MANZON et Didier BAYLET	17/11/2007

Mairie de MEAUZAC

# Meauzac informations

Décembre 2007

Bulletin N° 15



### Le mot du Maire

Mes chers administrés,

En cette période de fêtes, j'aurais bien aimé vous parler uniquement de bonheur, de gaieté, de prospérité. Hélas, l'actualité passée, récente ou actuelle nous ramène bien vite à la réalité.

Dans ce monde de turbulences que nous traversons aujourd'hui, je demande à chacun d'entre vous une vigilance de tous les instants pour que Meauzac reste une commune où il fait bon vivre, où nous sommes épargnés globalement de tous ces problèmes extrêmes (agression de personnes âgées, exclusion, délinquance grave)

Je demande à chacun d'entre vous de signaler ces actes qui pourraient mettre en péril l'intégrité physique et morale de chaque Meauzacais et Meauzacaïse. Faisons preuve tout simplement de SOLIDARITE.

Profitez de ces jours de fêtes pour nous rapprocher en famille, entre voisins, entre Meauzacais tout simplement.

Au nom du Conseil Municipal, des salariés de la collectivité et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes et une très bonne année 2008.

Le Maire,  
 José LACOMBE

### SOMMAIRE

Au conseil municipal (2 <sup>ème</sup> semestre 2007)	p 2
Le travail des commissions	p 4
Les Petites nouvelles brèves	p 4
Les Travaux	p 5
L'intercommunalité	p 6
Les déchets	p 7
Le mots des associations	p 8
Les informations municipales	p 12

## Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

### REUNION DU 3 JUILLET

#### Modification statutaires du Syndicat Mixte des Trois Provinces – Avis du Conseil Municipal

Avis favorable du Conseil Municipal à la demande de retrait de la commune de Sérignac du Syndicat Mixte des Trois Provinces

#### Constitution du jury d'assises pour l'année 2008

Trois personnes ont été tirées au sort à partir de la liste électorale pour figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2008.

#### Acquisition d'un camion

Le camion des services techniques n'étant plus en état de marche, le Conseil Municipal a décidé de le changer. Son choix s'est porté sur un IVECO 35C12 d'un montant de 20 066,89€ HT

### REUNION DU 30 JUILLET 2007

#### Acquisition du camion des services techniques – Choix du prêteur

Afin de financer l'acquisition du camion des services techniques, le Conseil Municipal a décidé d'emprunter 24000€ auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord-Midi-Pyrénées sur une durée de 10 ans au taux de 3,945%. Les échéances sont constantes et les frais de dossier sont nuls.

#### Vente de l'ancien camion – Choix de l'acquéreur

Le Conseil Municipal a décidé de vendre l'ancien camion en l'état à Monsieur SICK Didier pour un montant de 2200€

#### PLU – Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune (DPU)

Un droit de préemption urbain a été institué sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (1AU) de la commune tel que défini dans le plan local d'urbanisme.

#### PLU – Délégation du Conseil Municipal pour le DPU

En application du code de l'urbanisme, c'est au Conseil Municipal lui-même qu'il appartient de décider de la suite à donner à chacune des déclarations d'intention d'aliéner. Or, l'exercice du droit de préemption est enserré dans des délais rigides et le Conseil Municipal doit se prononcer dans un laps de temps, ce qui peut nécessiter de le faire siéger dans l'urgence.

Pour remédier à cet inconvénient et accélérer la procédure, l'article L.2122-22 alinéa 15 du Code Général des Collectivités a prévu la faculté pour le Conseil Municipal de déléguer au Maire l'exercice des droits de préemption prévus par le Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal a donc délégué cette faculté au Maire qui pourra se prononcer directement sur chaque déclaration d'aliéner.

#### Regroupement de commerces – Désignation du coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé)

La proposition de VERITAS pour un montant de 4.275€ H.T a été retenue

### REUNION DU 28 AOUT 2007

#### Renouvellement du contrat de l'intervenante en anglais

La commune de Meauzac emploie une intervenante en anglais afin de dispenser des leçons aux classes de cours moyens (C.M) et cours élémentaires (C.E)

Comme les années précédentes, le contrat de cette intervenante a été renouvelé pour l'année scolaire 2007/2008.

Les cours sont dispensés à raison de 1h30 par semaine pour chaque classe de C.M et de 1h30 par semaine pour chaque classe de C.E soit un total de 6 heures hebdomadaires ce qui représente 1h30 de plus que l'an passé pour les classes de C.E.

#### Création d'un emploi de non titulaire à temps non complet

Le contrat emploi consolidé occupé par Josiane Arlabosse arrivant à échéance, le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi de non titulaire pour une durée de 17h30 hebdomadaire pour une durée de 1 an renouvelable.

#### Regroupement de commerces – Approbation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la consultation

Le permis de construire pour le projet ayant été obtenu et le dossier de consultation des entreprises élaboré par Monsieur SOUSTELLE, architecte du projet, le Conseil Municipal a autorisé la SEMaTeG, mandataire de la commune, à procéder au lancement de la consultation

### REUNION DU 4 OCTOBRE 2007

#### Programme TICE – Convention de cession du matériel informatique du SIVOM Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne à la commune

Dans le cadre des différents phases du programme TICE, le SIVOM Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne a réalisé l'achat des matériels informatiques mis à disposition des écoles des communes membres. Il a approuvé par délibération du 16 mai 2007 la cession de ces matériels aux différentes communes bénéficiaires. Une convention de cession sera signée entre les deux collectivités.

#### Dissolution de l'association des communes riveraines du Tarn (ACORT)

Le conseil municipal a approuvé la dissolution de cette association créée avant la mise en place du plan de prévention des risques d'inondations et qui n'a plus de raisons d'exister à présent du fait de l'approbation du PPRi en 1999 par le Préfet.

#### Approbation d'une convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol

Par convention, la direction départementale de l'équipement est mise à disposition de la commune pour l'instruction des actes d'utilisation ou d'occupation des sols (permis de construire, certificats d'urbanisme...)

La mise en œuvre de la réforme du code de l'urbanisme le 1<sup>er</sup> octobre nécessite de réviser cette convention de mise à disposition afin de la mettre en concordance avec cette nouvelle législation. Le Conseil Municipal a approuvé la nouvelle convention.

#### Demande de subvention auprès du Conseil Général de Tarn-et-Garonne et de l'Agence de l'Eau pour la création de la station de traitement des eaux usées et pour l'extension des réseaux – Tranche ferme

Une demande de subvention avait été déposée en septembre 2006 et le coût prévisionnel des travaux réactualisé en décembre 2006.

## Le mot des associations Meauzacoises



### Association de Tennis Meauzacoise A.T.M.

#### Le Bureau

L'assemblée Générale Annuelle de l'Association s'est tenue le 3 octobre 2007 ; il a été procédé au renouvellement du Bureau.

Les membres actuels sont :

Jean-Marc SIEURAC (Président), Carole LAFAGE (Trésorière), Isabelle BONNEFOUS (Secrétaire), Cécile TERRIER (Secrétaire Adjointe), Jean-Paul MARTY, Patrick BABLER, Vincent LAFAGE, Stéphane TERRIER, Patrick SHOTSMANN, Bruno CHAUVIN

#### L'Ecole de Tennis

Cette année encore, l'Ecole de Tennis accueille les enfants pour des cours dispensés le mercredi matin par Monsieur Bruno GARCIA, et le vendredi soir par Monsieur Romain DOUMBE, au terrain de Tennis de Meauzac.

#### Les Lotos

L'Association organise également des lotos qui ont lieu à la Salle des Fêtes de Meauzac.

Les prochaines dates sont les suivantes :

Vendredi 21 décembre 2007, Vendredi 18 janvier 2008, Vendredi 22 février, Vendredi 21 mars, Vendredi 9 mai

#### Le Tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le Tournoi de Tennis de l'Association.

Ce Tournoi débutera mi-juin pour se terminer fin juillet.

Comme chaque année, nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet événement.

Pour tout renseignement relatif à l'A.T.M., aux cours de tennis, aux lotos, ou bien même pour vous inscrire au Tournoi 2008, vous pouvez contacter Jean-Marc SIEURAC au 05.63.31.52.88 ou Isabelle BONNEFOUS au 05.63.31.78.55



### Le Comité des fêtes

Mesdames, mademoiselles, messieurs, permettez moi au nom du comité de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année à venir, qu'elle vous apporte tout ce dont vous avez besoin vous et votre famille.

Cette année encore la fête du 11 novembre aura été un réel succès pour le comité vu le nombre considérable de personnes présentes au monument et à l'apéritif servi au café « O.Riquetti » Merci à toutes ces personnes qui ont pu apprécier l'apéritif en musique avec l'orchestre Didier Laurent présent toute la journée.

Le 2 décembre dernier avait lieu la troisième bourse aux jouets, de nombreux participants étaient présents d'où le rendez vous pris pour l'année prochaine. Depuis la dernière assemblée générale, des changements sont intervenus au bureau puisque M<sup>me</sup> Emilie Lacombe devient notre nouvelle trésorière en remplacement de Mr Yohann Corlouer suite à son déménagement en dehors de Meauzac ; merci à toi Yohann pour tout ce que tu as fait jusqu'à présent. Enfin Mme Marcelle Jean-Louis me rejoint à la tête du comité en prenant la coprésidence.

Le Président



### Amicale des jeunes d'antan Meauzac-Barry d'islemade

Le mouvement associatif des Aînés Ruraux en France compte 740.000 adhérents, 10.000 clubs affiliés à 83 Fédérations.

#### COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2007

Tout d'abord, contrairement à ce qui était prévu, la salle est restée à la disposition des membres qui le désiraient pendant tout l'été alors qu'elle devait être fermée du 13.7 au 28.8.2007 et ce à la demande générale des participants habituels.

↳ **7 Septembre 2007** : Nombreuse participation de nos adhérents à la fête de secteur VAL DE GARONA qui s'est déroulée cette année à ALBEFEUILLE LAGARDE et MEAUZAC.

↳ **4 Octobre 2007** : Repas d'automne (98 participants) dans la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE, suivi d'un mini loto toujours très apprécié.

↳ **7 Novembre 2007** : 55 adhérents ont apprécié la sortie d'un jour à L'ANGE BLEU FOLIES à ST ANDRE DE CUBZAC (près de Bordeaux) où un repas dansant les attendait avant un merveilleux spectacle de cabaret.

↳ **25 Novembre 2007** : Loto à la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE.

Confection et remise des colis de NOEL aux 44 adhérents de 80 ans et plus, membres de notre Amicale.

#### Nos prochaines festivités sont les suivantes :

➤ **17.01.2008** : Repas de la Coque des Rois à BARRY D'ISLEMADE. Bien entendu, le roi et la reine seront récompensés comme habituellement. Un spectacle humoristique aura lieu animé par Michel SAINT RAYMOND.

➤ **24.01.2008** : Assemblée Générale de notre Amicale à MEAUZAC.

➤ **04.05.2008** : Loto dans la salle des fêtes de MEAUZAC.

L'année 2007 se termine. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2008.

➤ LE BUREAU.

A l'occasion de la publication du bulletin semestriel de la commune, nous demandons aux associations de nous faire parvenir leur article afin de pouvoir l'insérer dans le bulletin correspondant.

Cette fois ci, toutes les associations n'ont pas été en mesure de nous communiquer leur information. C'est la raison pour laquelle elles n'apparaissent pas dans ce bulletin.

## Le mot des associations Meauzacaïses

### JSM section pétanque

Pour 2007, la saison des concours est terminée ainsi que la saison en général :

- Par un Concours Amical en juin nous avons célébré, le centenaire de la pétanque en France, avec un apéritif en fin de journée.

- Pour la fête de juillet un concours amical a été fait au bar avec la participation du Comité des Fêtes que nous remercions pour leur apport financier .

- Le concours Vétérans en semaine au mois de juillet était tout simplement moyen ; merci à Pascale et Roland pour leur apport .

- Le concours du mois d'août fut une très bonne journée pour le fête à tête du matin ainsi que la doublette l'après-midi.

- Le concours du neuf septembre a été assez bon malgré l'ouverture de la chasse et d'un match de foot au terrain .

- Pour le concours amical d'octobre, le tête à tête a vu la victoire de Mr Larrosa et la doublette , victoire de Touzel et Jean-Louis. Thierry.

Après l'apéritif, le repas nous a été servi par nos trois cuisinières habituelles, que nous félicitons ; le repas était tout simplement succulent.

Au niveau licences nous avons eu 45 adhérents.

L'assemblée générale a eu lieu courant novembre, quelques modifications ont été apportées à la composition du Bureau.

Le Président et les membres du bureau vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau

### Amicale des anciens combattants

(MEAUZAC, BARRY D'ISLEMADE, ALBEFEUILLE LAGARDE)

L'Amicale continue comme par le passé à entretenir son devoir de mémoire. Grâce à Michel Mognet, le drapeau est présent à de nombreuses manifestations patriotiques dans tout le département.

Le 20 octobre, notre repas annuel a réuni 26 convives au restaurant des trois promenades à La Ville Dieu du Temple.

Le 11 novembre, nous avons commémoré dans les 3 communes l'Armistice mettant fin à la guerre 14-18 .

A MEAUZAC, jour de la fête, il y avait beaucoup de monde. Un groupe d'enfants a chanté la Marseillaise. Le bureau remercie les maîtresses qui avec les parents d'élèves ont organisé cette petite fête sans oublier le Comité des Fêtes pour la présence de l'orchestre au monument.

Comme tous les ans un colis sera distribué aux camarades âgés ou malades.

Notre Assemblée Générale (la 31ème) aura lieu cette année à Albefeuille Lagarde le 10 février 2008

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2008.

Le Bureau

### JUDO PAYS MEAUZACAIS

UN NOËL TRES SPORTIF POUR LES JUDOKAS DE MEAUZAC !



Le club « Judo Pays Meauzacaïs », qui rappelons-le est un club de judo destiné aux enfants d'Albefeuille-Lagarde, des Barthes, de Barry d'Islemaide, de Labastide du Temple et bien sûr de Meauzac, vient de franchir le cap des 150 licenciés, et ce dès la deuxième année d'existence ; c'est un véritable succès pour Laurent CASTEL, Président du club, et toute son équipe.

La fin d'année a été très prolifique : tout d'abord, les judokas du club ont participé au tournoi régional minimes d'Auch le dimanche 2 décembre, et Maxime Boulinguez a terminé 1<sup>er</sup> dans la catégorie des - 34 kg (6 combats disputés).



Maxime Boulinguez sur la 1<sup>er</sup> marche du Podium

Ensuite, le club a organisé son arbre de Noël le jeudi 20 décembre 2007 à la salle des fêtes de Meauzac. Tous les adhérents du club - enfants, ados et adultes - avaient été conviés pour recevoir leur cadeau des mains du Père Noël en personne.



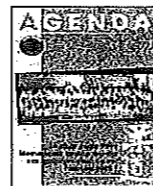
Présentation des baby-judokas par Hervé FILLON, Directeur Technique



Remise d'un sac de sport à tous les enfants du club par le Père Noël



Quelques judokas du groupe adultes entourés par M. Lacombe, M. Portal et Laurent CASTEL, Président du club



L'agenda du club

Les 130 enfants du club âgés de 4 à 13 ans ont reçu un sac de sport estampillé « JUDO PAYS MEAUZACAIS » pour y ranger leurs affaires de judo : passeport, kimono, tongs et bouteille d'eau ; quant aux adultes, ils ont reçu un livre où sont détaillés en photo les différentes prises de judo à maîtriser (avec les noms des techniques en japonais) pour le passage des ceintures qui aura lieu début janvier, bref un outil idéal pour réviser pendant les fêtes de fin d'année. Tous ces cadeaux de Noël ont pu être financés grâce à la participation de notre sponsor, l'agence locale du Crédit Agricole de Castelsarrasin, ainsi que par les recettes générées par le calendrier 2008 du club. A ce sujet, le club tient à remercier tous les annonceurs qui les ont soutenu à travers la réalisation de notre agenda.

D'ailleurs, nous avons convié l'ensemble de nos partenaires à un apéritif qui aura lieu le samedi 19 janvier 2008 à 19h à la salle des fêtes de Meauzac ; celui-ci se prolongera par une paëlla géante et par une soirée dansante auxquelles sont conviés tous les licenciés du club et leurs familles. Cette journée sera aussi l'occasion d'organiser un rassemblement des tout petits judokas de la section baby judo plus tôt en début d'après-midi (de 14h à 15h30), ainsi que d'assister à une démonstration de judo et de ju-jitsu effectuées par les adultes du cours loisir pendant la soirée. Bref, le « Judo Pays Meauzacaïs » se porte bien, et vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2008 !

Le dossier de demande de subventions est complété sur la base des montants de la tranche ferme définis par le maître d'œuvre, PRIMA INGENIERIE, à savoir : Réseaux : 447 100€ H.T et station d'épuration : 533 500€ H.T

Le plan de financement sera le suivant : Subvention Conseil Général : 45% pour les réseaux, 48% pour la station, Subvention Agence de l'Eau : 25%, Participation communale (emprunt) : le solde

#### Approbation de la dénomination des voies de la commune

Dans le cadre de l'intercommunalité, il a été décidé de procéder à la création et à la numérotation des voies de la commune. Une nouvelle dénomination a été définie par l'Assemblée.

#### REUNION DU 7 NOVEMBRE 2007

#### Regroupement de commerces – Autorisation de signer les marchés de travaux

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été organisée selon les dispositions du Code des Marchés Publics. L'ouverture des plis a eu lieu le 16 octobre 2007 et le 6 novembre 2007, la commission d'appel d'offres s'est à nouveau réunie pour procéder à l'attribution des lots dont le détail est précisé page 5.

Le Conseil Municipal a autorisé la SEMATEg, mandataire de la commune, à signer les marchés de travaux.

#### Regroupement de commerces – Demande de subvention au titre des amendes de police

Il est prévu l'aménagement d'espaces publics autour du bâtiment relatif au regroupement de commerces de façon à assurer la sécurité, le stationnement mais aussi à améliorer le site.

Le coût d'aménagement de ces espaces publics est estimé à 180.000€ HT dont 150.000€ HT de travaux. Le Conseil Général sera sollicité au titre de la répartition des amendes de police.

#### Assainissement – Autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle station d'épuration et l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées

Sur la base du programme général d'assainissement approuvé en Conseil Municipal du 20 décembre 2006, une consultation de maître d'œuvre par procédure adaptée a été lancée par le biais d'une publication d'un avis d'appel public à la concurrence daté du 17 février 2007.

Après consultation, la candidature du bureau d'études PRIMA INGENIERIE a été retenue sur les bases suivantes :

- construction de la nouvelle station d'épuration : 20.450€ HT
- extension du réseau d'assainissement des eaux usées : 32.454€ HT dont 15.138€ pour la tranche ferme, 11.016€ pour la tranche conditionnelle 1 et 6.300€ pour la tranche conditionnelle 2

#### Approbation de la convention avec le SATESE pour la mise en œuvre du contrôle des installations d'assainissement non collectif

Une convention, signée le 30 janvier 2004, et modifiée le 28 octobre 2004 arrive à échéance le 31 décembre 2007. Il convient donc, pour la continuité des visites de contrôle et du service auprès des administrés de signer une nouvelle convention.

Le coût de chaque visite est fixé à 77,50€ (soit un coût de 155€ par dossier) La convention précédente prévoyait une facturation à la clôture du dossier, c'est à dire après deux visites sur le terrain (visite de conception et d'implantation et visite de bonne exécution des ouvrages) Afin d'assurer une meilleure gestion financière, la nouvelle convention prévoit une facturation à l'issue de chaque visite technique.

#### Location de l'appartement situé dans l'enceinte de l'école

Une demande de location a été formulée par Monsieur Colombié Alain pour l'appartement vacant situé dans l'enceinte de l'école. Après vérification de l'installation électrique, l'assemblée a décidé de le louer pour un montant mensuel de 152€.

#### REUNION DU 13 DECEMBRE 2007

#### Regroupement de commerces – Autorisation de signer les marchés de travaux pour les lots non attribués précédemment

Le 6 novembre 2007, la commission d'appel d'offres a attribué les lots 1, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Pour les lots 2 et 3, déclarés infructueux, une procédure d'appel à candidature a été organisée selon les dispositions du Code des Marchés Publics. Le 11 décembre 2007, la commission d'appel d'offres s'est à nouveau réunie pour procéder à l'attribution des lots 2, 6, 7 et 8.

#### Assainissement collectif – Demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement 2008

Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général. L'État sera également sollicité afin d'obtenir un financement au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour l'exercice 2008 à hauteur de 35%.

#### Assainissement non collectif – Participation financière des pétitionnaires pour le contrôle des nouvelles installations

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 7 novembre dernier, a approuvé la nouvelle convention avec le SATESE pour la mise en œuvre du contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Il a déterminé le montant de la participation exigée au pétitionnaire à 150€ et précise que celle-ci sera facturée à l'issue des deux contrôles (visite de conception et d'implantation et visite de bonne exécution des ouvrages)

#### Désignation du représentant à la commission locale d'évaluation des charges de transfert de la Communauté de Communes TP2C

Le Conseil Communautaire a voté le 12 décembre 2006 l'instauration de la taxe professionnelle unique (T.P.U) Conformément à l'article 1609 nonies C IV et V du Code Général des Impôts, il y a lieu d'élire un représentant du Conseil Municipal pour composer la commission locale d'évaluation des charges de transfert (C.L.E.C.T). Monsieur José LACOMBE a été désigné par le conseil municipal.

#### Compensation pour l'année versée par la commune de Meauzac à la Communauté de Communes TP2C

Dans sa réunion du 25 janvier 2007, la C.L.E.C.T a proposé de fixer les attributions de compensation pour l'année 2007, conformément à la réglementation en vigueur. Pour la commune de Meauzac, elle s'élève à 21 094€ qui ont été versés à l'intercommunalité en deux fois.

#### Suppression de la dénomination d'anciennes appellations des voies de la commune

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 4 octobre dernier, a approuvé la nouvelle dénomination des voies de la commune. Certains noms de voies n'ayant pas été conservés, il convient donc de les supprimer. Il s'agit du "Chemin du Château" et de la "Place de l'Église"

#### Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Le Conseil Municipal a attribué au Comptable Public ses indemnités de conseil et de confection du budget pour l'exercice 2007 dont le montant s'élève à 472,04€ brut.

## Le travail des commissions 2<sup>ème</sup> semestre 2007

**Urbanisme** (Alain AUDUBERT) – Jeudi 19 juillet  
Réflexion sur l'instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune

**Personnel** (Éliette RUELLE) – Mardi 7 août  
Modification des emplois du temps du personnel

**Travaux** (Yves CAZENEUVE) – Mercredi 26 septembre  
Choix des devis pour l'installation des cumulus à l'école, l'appartement au dessus de la mairie et la mairie ainsi que le changement du chauffage de la salle des fêtes.

## Petites nouvelles brèves

### LA REFORME DE L'URBANISME

Elle est rentrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007. Les autorisations sont désormais organisées autour de trois activités : Construction, aménagement et démolition

Trois permis remplacent les 11 régimes d'autorisations pré existants : permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir  
Un seul régime déclaratif remplace 4 régimes de déclaration : la déclaration préalable

#### Champs d'application :

- Le permis de construire regroupe les constructions neuves et les travaux effectués sur des bâtiments existants
- L'aménagement regroupe les lotissements, les camping-caravaning, les aires de sports et loisirs, les installations diverses...
- La démolition résulte de dispositions nationales de protection ou de dispositions locales (PLU)

Pour chaque catégorie, le code de l'urbanisme énumère les travaux et aménagements soumis à autorisation ou à déclaration ou soumis à aucune formalité en raison de leur faible importance ou de leur caractère temporaire.

#### Délai d'instruction :

- Le délai de droit commun est fixé à :  
- Un mois pour les déclarations et pour les certificats d'urbanisme d'information (a)
- Deux mois pour les permis de construire de maisons individuelles et pour les certificats d'urbanisme opérationnels (b)
- Trois mois pour les autres permis de construire et permis d'aménager

Il est connu dès le dépôt du dossier en mairie. Toutefois, il peut être rallongé si le projet nécessite de consulter un service ou une commission (par exemple de sécurité) Si tel est le cas, cette majoration n'est applicable que si elle vous est notifiée dans le mois qui suit le dépôt de la demande. Un courrier en recommandé avec accusé de réception vous est alors adressé.

**Pièces constitutives du dossier :** si le dossier s'avère incomplet au regard du service instructeur (DDE), les pièces manquantes vous seront réclamées dans un délai d'un mois après le dépôt du dossier en mairie, par lettre recommandée avec accusé de réception. Le délai d'instruction court à compter du moment où le dossier est complet.

**Contrôle de la fin de travaux :** Le certificat de conformité n'existe plus. Le pétitionnaire s'engage sur l'achèvement de la construction et sur le respect de l'autorisation dans la déclaration d'achèvement des travaux.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site internet à l'adresse suivante : [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au lundi 31 décembre 17h. A cet effet, les personnes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions devront se présenter munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2008 seront inscrits d'office. Toutefois, il est vivement conseillé de vérifier cette inscription auprès de la mairie avant le 31 décembre.

1000 ! Le cap des mille habitants est atteint (1021 très exactement) C'est la population que compte la commune après le recensement de février 2007, chiffre qui a déjà évolué depuis.

## Le mot des associations Meauzacoises



### TAROT CLUB DES 5 COMMUNES

Siège : 6 RIQUETTY  
Café - Restaurant  
Le Bourg  
82290 MEAUZAC 05 63 30 50 77

Correspondant : Fargal Gérard 06 81 69 77 79 ; Email : fargal.gerard@neuf.fr

Voici quelques mois qu'un club de tarot existe à Meauzac. Ce club qui rassemble des pratiquants de plusieurs villages voisins à été créé sous forme de regroupement communal, Albefeuille Lagarde, Barry D'Isle-made, Les Barthes, Labastide du Temple et Meauzac sont représentés. 22 membres forment le bureau, les cinq Maires en sont les présidents d'honneur, président Rémi Delbouis, vice présidente Pascale Dorso Di Salvo, Trésorier Bernard Potin avec Jacques Samara adjoint, secrétaire Gérard Fargal avec Eric Brel adjoint, membres : Jacques Lafage, Lucien Samara, J. P. Boukarra, Gilles Issanchou, Claude Potin, Clément Samara, Georges Chalain, Roland Di Salvo, Alain Laniés, Thierry Samara et Hervé Lenoir.

Ouverts à toutes et à tous, les concours hebdomadaires se déroulent tous les mercredis à 21 heures au siège, les inscriptions se font sur place ou en appelant au 05 63 30 50 77. Passionnés de ce sport n'hésitez pas à nous rejoindre, l'ambiance qui y règne est des plus conviviales. Il ne passe pas un week-end sans que l'on puisse venir s'initier ou se perfectionner au cours de parties amicales.

Déjà quelques bons résultats avec la qualification de notre président R. Delbouis, qui ira représenter notre club, à Pontarlier (près de la frontière Suisse) pour Pâques, puisque brillamment qualifié pour les phases finales de la coupe de France de tarot.

Tout dernièrement notre secrétaire adjoint E. Brel, a terminé dans le dernier carré du grand prix de la ville de Montauban, qui regroupait cent cinquante joueurs.

L'équipe du tarot, vous donne rendez vous pour son loto qui se déroulera dans la salle des fêtes de Meauzac, le vendredi 4 janvier 2008, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau du tarot



### A.P.E.M.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE  
MEAUZAC

Après de bons et loyaux services la présidente de l' APEM madame Valérie Chalain cède sa place à un nouveau bureau qui compte reconduire les mêmes objectifs : partager équitablement tous les bénéfices aux deux Ecoles (élémentaire et maternelle).

Manifestations : Le LOTO aura lieu le DIMANCHE 20 JANVIER à 15h

Les enfants de l'école vous remercient d'avance de votre présence. Le bureau de l' APEM vous souhaite une bonne année.

La présidente et le bureau  
Nathalie GERLA



### Association OASIS Section gymnastique

Depuis début septembre, nous revoilà dans nos "baskets" afin de suer corps et âmes pour notre plus grand plaisir.

Abdo, fessiers, musculation, étirements, cardio, tout cela pour faire passer les chocolats, les crêpes, le champagne et toutes ces bonnes choses qui encombrant nos hanches.

Pour éliminer toutes ces douceurs gustatives, nous avons cette année, le lundi de 20h00 à 21h00 une jeune femme pleine de vie, de gentillesse, de jeunesse, d'ardeur qui se prénomme Agnès et habite Meauzac. Nous sommes très heureuses qu'elle ait accepté de nous dérouiller et sur ce point elle a beaucoup de travail.

Pour les cours du mercredi de 19h00 à 20h00, nous avons un charmant jeune homme tout en muscles plein d'énergie qui se prénomme Rodolphe. Nos souffles et nos cœurs sont à rudes épreuves. Il sait donner du tonus à ces cours et c'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons dans la salle des fêtes.

Pour nos petites, c'est Emilie qui les prend en charge le mercredi après-midi. Elle leur donne tout son savoir et nous lui sommes très reconnaissantes de son dévouement. Merci Emilie

Nous profitons de ce petit article pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année et pourquoi pas rejoindre notre groupe .

A bientôt pour notre loto le 18 avril 2008.



### L'AMTARC

L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.

Renseignements :  
Président : Monsieur KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00)  
Trésorier : Monsieur BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

**ACCES A LA DECHETTERIE DE LAFRANCAISE (Lieu dit Le Saula)**

**DECHETS ADMIS**

- Les encombrants
- Les déchets verts
- Les cartons
- Les ferrailles
- L'huile de vidange
- Les déchets toxiques des ménages
- Les emballages en verre
- Les vêtements
- Les batteries
- Le papier
- Les piles

**HORAIRES D'OUVERTURE** Lundi : 14h-17h, Mercredi : 8h-12h, Vendredi : 13h30-17h, Samedi : 9h-12h / 14h-17h

L'accès est gratuit pour les particuliers et payant selon le type de déchets pour les professionnels. Lors du premier dépôt, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une vignette vous sera alors remise pour vos futurs accès.

**Le mot des associations Meauzacaïses**



**POLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN**

Président : Alain PAILLAS : 06 13 42 43 16  
 Co Président : Gérard FARGAL : 06 81 69 77 79  
 Secrétariat : tél / fax : 05 63 31 95 07

E-MAIL : [pfft82@orange.fr](mailto:pfft82@orange.fr)

Le regroupement communal qui forme le club de football des jeunes compte depuis le début de cette saison une septième commune avec Saint Porquier qui met à disposition un terrain supplémentaire et la possibilité de s'entraîner en salle pour les débutants. L'effet coupe du monde de rugby et la diversité des animations sportives qui s'ouvrent à tous les enfants font que cette saison le nombre de licences est en légère régression, mais tous les pratiquants sont ravis de voir que tout à été mis en œuvre dans l'organisation et la formation de leur encadrement. Chaque équipe est dirigée par un éducateur diplômé, et depuis deux mois, un poste de directeur technique a été créé, c'est Jean Philippe Coyne qui est chargé de faire appliquer le projet sportif décidé par l'ensemble des dirigeants. Cette lourde tâche aura pour conséquence de libérer certains de nos dirigeants qui pourront maintenant se consacrer entièrement sur le problème animation, qui reste un poste important dans le domaine financier.

Avec les très bons résultats de la saison passée et la formation de tous nos éducateurs, le club vient de recevoir de la part des instances départementales une grande distinction qui récompense le travail effectué par tous. En effet, le trophée Adidas récompensant les trois meilleures écoles de football départementales, nous a été décerné en présence de nombreuses personnalités. Tout le monde en est très fier, cette distinction nous encourage pour continuer dans cette voie.

Côté manifestations, le tournoi, la vente des calendriers, et les lotos sont répartis dans toutes les communes. Pour Meauzac deux dates de loto sont retenues pour 2008, vendredi 14 mars et vendredi 4 avril. Pour les inscriptions ou renseignement deux numéros : secrétariat 05 63 31 95 07, ou G. Fargal 06 81 69 77 79. Toute personne possédant un peu de temps libre et qui serait intéressée pour aider notre association sera la bienvenue, il suffit de prendre contact en appelant l'un des numéros de téléphone précités.

Les joueurs et dirigeants du FOOTBALL TERRASSES DU TARN, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

Les Présidents :

Alain Paillas et Gérard Fargal.



**Jeunesse Sportive Meauzacaïse**

Tel : 06.81.69.77.79 / 05.63.31.64.33

A quelques jours de la trêve, le bilan sportif de la J.S.M penche vers le bas, à l'image de l'équipe fanion, classée dernière de son groupe, ainsi que de l'équipe 3. La satisfaction vient de l'équipe réserve classée dans la première moitié du championnat Excellence. Un départ de compétition difficile était attendu, suite aux départs ou aux retraites de plus de la moitié des joueurs expérimentés de l'équipe fanion. Si ce problème était prévisible avec la moyenne d'âge de l'équipe, la coupure importante de l'inter saison, en attendant que les nouveaux trouvent leurs marques, aura été difficile à gérer. Le club ayant déjà connu des périodes semblables par le passé, et connaissant l'esprit Meauzacaïse, l'avenir ne peut que s'améliorer. Le recrutement de l'inter saison ayant été plus quantitatif que qualitatif, tous les espoirs du club portent sur la progression des jeunes nouvellement intégrés dans les différentes équipes. Pour exemple, l'équipe fanion développe un football de qualité et ne s'incline que d'un but d'écart, le jour où les attaquants concrétiseront quelques unes des nombreuses occasions qu'ils se procurent, le redressement sera en bonne voie. Nous sommes à une période difficile de la saison et il faut surtout que chaque joueur et dirigeant restent mobilisés et complémentaires, il ne faut rien lâcher, de la part des uns ou des autres, pour que 2008 soit porteur d'espoirs.

Côté festivités le club organise ses lotos les vendredis 14/12, 11/01, 22/02, 01/02, 07/03, 11/04 et 02/05, à la salle des fêtes à 21 heures. La fête du foot aura lieu début juin et le traditionnel ball-trap pour le 15 août. Les cartes de membres sont disponibles à l'entrée du stade les jours de compétitions des équipes.

Tous les licenciés du club remercient celles et ceux qui, d'une façon ou d'une autre, les soutiennent et souhaitent à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau

**Travaux**

**REGROUPEMENT DE COMMERCES**

La publicité des marchés publics est régie par l'article 39 du Code des Marchés Publics (CMP). Pour les marchés de travaux d'un montant compris entre 90 000€ et 5 270 000€, le pouvoir adjudicateur, c'est à dire la collectivité, est tenu de publier un avis d'appel public à la concurrence soit dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP), soit dans un journal habilité à recevoir les annonces légales.

Ainsi, la SEMATeG, mandataire de la commune sur le projet, a publié l'annonce correspondant au lancement de la consultation des entreprises dans le BOAMP, la Dépêche du Midi et le Moniteur pendant 26 jours; Le délai de consultation minimal étant de 22 jours pour ce type de marché.

Le résultat de la consultation est exposé ci-dessous, lot par lot. Les montants sont exprimés hors taxes.

Les estimations de l'architecte s'entendent hors options.

Les entreprises retenues pour chaque lot sont mentionnées en gras.

**LOT N°1 – Gros œuvre** (estimation architecte : 230 000€)

- MONToux : 228.680,99€**
- BOUCHERES : 245 746,84€
- LUVISUTTO/SERVAT : 334 896,75€

**LOT N°2 – Enduits de façades – Ravalement** (estimation architecte : 35 000€)

- QUERCY FACADES : 23 922,99€ dont 1 723,44€**

d'options

**LOT N°3 – Habillage de façades** (estimation architecte : 39 300€)

non attribué

**LOT N°4 – Charpente métallique** (estimation architecte : 57 000€)

- METAL'X : 61 649,56€**
- CHEVILLEY : 73 813,60€

**LOT N°5 – Charpente bois zinguerie** (estimation architecte : 66 000€)

- MONToux : 66 092,18€**
- BOUCHERES : 68 505,03€
- LUVISUTTO / SERVAT : 70 484,80€

**LOT N°6 – Menuiseries alu serrurerie** (estimation architecte : 44 000€)

- ALU CREATION : 49 196,10€ dont 10 748€ d'options**
- VERRE ALU : non conforme
- BSA : 57 569,60€
- POUX : 71 322,50€

**LOT N°7 – Menuiseries bois** (estimation architecte : 43 500€)

- EBENISTERIE VILLENOUVELLE : 58 109,31€**
- BANZO : 57 541,20€
- SOPREM : 52 279,53€
- MONTLAUR : 52 683,60€
- MTG : 48 046,00€ dont 8280€ d'options**

**LOT N°8 – Portes automatiques** (estimation architecte : 4 500€)

- CLAMENS : 4 320€**
- RECORD : 3 643€**
- ALU CREATION : 6 227€
- THYSSEN : 4 825€
- PORTALP : 4 314€

**LOT N°9 – Plâtrerie** (estimation architecte : 72 000€)

- MMP : 76 949,23€**
- RC82 : 71 416,81€**
- MOMMAYOU : 89 328,16€
- DESCOULS : 72 657,16€
- LAGARRIGUE : non conforme

**LOT N°10 – Cloisons isothermes** (estimation architecte : 27 000€)

- SOPROMECCO : 35 590,19€**
- CORELLA : 36 912€
- MARRE DELZESCAUX : 32 258,12€**

**LOT N°11 – Carrelage, faïence, sols souples** (estimation architecte : 71 000€)

- VBM CARRELAGE : 61 819,77€**
- MERZ : 65 020,82€
- LAGARRIGUE : 73 585,19€

**LOT N°12 – Peintures** (estimation architecte : 28 500€)

- PSO : 30 548,53€ dont 2 652,56€ d'options**
- JASO : 28 930,73€
- PINTO : 32 188,02€

**LOT N°13 – Électricité** (estimation architecte : 90 000€)

- FERRIERES THERMELEC : 87 930,25€**
- BLASCO : 110 893,35€
- BARTHELEMY : 119 369,68€
- SUDELEC : 122 961,73€
- FAUCHE : 132 000€

**LOT N°14 – Plomberie chauffage** (estimation architecte : 96 000€)

- FERRIERES THERMELEC : 93 401,22€**
- MISPOUILLE : 121 271,35€
- LENOIR : 141 816,80€

**LOT N°15 – VRD espaces verts** (estimation architecte : 140 500€)

- ESBTP : 141 602,10€**
- MALET : 203 799,80€
- EUROVIA : 149 173,95€
- VOINOT : 149 406,01€

**LOT N°16 – Etanchéité** (estimation architecte : 5 700€)

- ARTYBAT : 5 345,91€**
- PROCIBA : 8 696,30€

**LOT N°17 – Alarme anti intrusion** (optionnel) : non attribué

Le démarrage des travaux est prévu le 7 janvier 2008.

**SALLE DES FETES**

Fidèle à son programme annuel de travaux de fonctionnement et d'investissements, la municipalité a, au cours du deuxième semestre, effectué les réalisations suivantes :

**En extérieur :** Éclairage public autour de la salle des fêtes et dans l'allée menant au stade et renforcement de l'éclairage public sur le parking de la salle des fêtes. Tout ceci afin d'améliorer la sécurité des biens et des personnes.

Coût TTC : Travaux : 19 259,58€ (honoraires Syndicat Départemental d'Énergie compris), Fournitures : 3 411,81€  
Subvention Syndicat Départemental d'Énergie : 6 258,20€

**A l'intérieur :**

Réaménagement du hall d'entrée avec construction d'un mur de séparation délimitant l'entrée principale et un local de stockage pour loger les tapis du judo. Un guichet de paiement a été incorporé dans le mur afin de sécuriser les personnes représentant les différentes associations qui veulent instaurer un système payant à l'entrée.

Le système de chauffage a été remplacé et il est aujourd'hui beaucoup plus performant, notamment en cas de températures extérieures très basses. Il est aussi beaucoup moins bruyant.

**ECOLE**



La cour de l'école ainsi que la barrière de séparation ont été rénovées durant l'été. De nouveaux jeux, financés par la coopérative scolaire, ont été installés du côté des primaires.

**LAVOIR**



Afin de sécuriser les abords du lavoir, une balustrade a été mise en place. Les travaux ont coûté 6159,40€ TTC et ont bénéficié d'une subvention au titre de la dotation globale d'équipement à hauteur de 2060€.

**Intercommunalité**

**Mise en place de la numérotation des habitations de la commune.**

Par délibération du 4 octobre, la municipalité a approuvé la nouvelle dénomination des voies de la commune. L'installation des panneaux sera réalisée dans le courant du mois de février. Un courrier mentionnant la nouvelle adresse sera envoyé à chaque occupant d'un logement et sera accompagné d'une plaque correspondant au numéro de l'habitation à fixer de façon visible en façade de l'entrée de l'habitation.

**La garderie**

**Rappel :** Les tarifs et le système de garderie ont été revus au sein du conseil municipal à l'unanimité le 28 août dernier.

En effet, suite aux remarques judicieuses et tout à fait recevables de parents d'élèves, la copie a été revue. Le constat était que seule la première heure du matin était payante créant ainsi un déséquilibre entre les parents qui avaient l'obligation d'amener leurs enfants à la garderie le matin et ceux qui ne l'avaient pas et vice versa.

Dans un souci d'équité et d'égalité, toutes les tranches horaires sont désormais payantes depuis le 1<sup>er</sup> octobre avec les tarifs suivants :

**En temps scolaire :** Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30 :

- Si la famille n'a qu'un seul enfant scolarisé à l'école de Meauzac (primaire et maternelle) : 0,80€ la demi heure par enfant qui reste à la garderie durant le créneau horaire indiqué ci dessus
- Si la famille a deux enfants ou plus scolarisés à l'école de Meauzac (primaire et maternelle) : 0,60€ la demi heure pour chaque enfant qui reste à la garderie durant le créneau horaire indiqué ci dessus

**Garderie du mercredi :** de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 : Un tarif unique de 2€ la demi journée pour chaque enfant présent sera appliqué

Quelle que soit la garderie, toute demi heure ou demi journée entamée sera due en totalité.

Au cours de la même séance, il a été décidé de porter le prix des repas servis à la cantine à 1,75€ par repas et par enfant.

**Le Centre de loisirs**

**L'historique :** Il y a de cela trois ans, les deux communes de Meauzac et de Barry d'Islemaide, donc bien avant l'intercommunalité, avaient tenté une simulation pour mettre en place un centre de loisirs, ceci à la demande des parents d'élèves qui étaient en place à ce moment-là. Pour des raisons financières, ça n'a pas abouti. Aujourd'hui, avec 6 communes et la mutualisation de moyens plus importants, c'est devenu possible et c'est une réalité.

**Le but :** Permettre à vos enfants d'effectuer des activités d'éveil, des sorties, des rencontres, une entrée dans la société que l'on ne peut pas réaliser à l'échelle de la commune seule

**Le fonctionnement :** Pour l'année 2008 et jusqu'à la rentrée des classes de septembre, le centre ouvrira ses portes pour les vacances de février, de Pâques et d'été. Une garderie fonctionnera encore dans nos communes le mercredi.

Une étude va être lancée pour savoir si un moyen de transport en commun peut être mis en place pour amener les enfants jusqu'à Lavilledieu du Temple.

**Déchets**

**Emballages à trier bien vidés dans le sac/bac jaune :**

- **bouteilles et flacons** en plastique : bouteilles de boisson, flacons de produits ménagers, bouteilles de lait, flacons de produits de toilette, bidons de combustible
- **films et sacs** en plastique
- **emballages métalliques** : boîtes de boisson, boîtes de conserve, aérosols, bidons métalliques, barquettes en aluminium
- **journaux, magazines, cartons et briques alimentaires**



**Erreurs les plus fréquentes :** Déchets mis dans des sacs opaques, encombrants, polystyrène, pots de yaourts, pots de fleurs, jouets, vêtements.

Les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux) sont à déposer dans les récup'verre sans couvercle, ni bouchon.

**La collecte sélective au SICTOM des 4 cantons**

*Ce que vous avez trié (Chiffres 2006)*

- o Flacons Plastique 14 t
- o Films plastique 4 t
- o Cartons 61 t
- o Briques alimentaires 1,4 t
- o Papiers – journaux 115 t
- o Emballages en acier 6 t
- o Emballages en aluminium 0,3 t
- o Emballages en verre 180 t

Bravo à tous les habitants, en triant **430 tonnes** d'emballages ménagers – soit l'équivalent du poids de **4 Airbus A 380** en charge – vous avez réalisé un geste concret pour protéger notre planète.

**La nature vous dit merci**

En triant vos emballages, vous permettez de les recycler et d'économiser des ressources naturelles.

**Vous avez trié l'équivalent de :** **qui ont permis de fabriquer :**

368 400 bouteilles plastique de 1.5 litres triées et recyclées	10 900 couettes rembourrées
847 000 boîtes de céréales triées et recyclées	274 500 boîtes à chaussure
53 800 briques de lait triées et recyclées	7 900 rouleaux de papier cadeau
20 000 cannettes de 33 cl triées et recyclées	80 cadres de vélo
545 500 bouteilles en verre de 75 cl triées et recyclées	512 700 nouvelles bouteilles en verre
61 500 boîtes de conserve 4/4 triées et recyclées	6 880 boules de pétanque

La fabrication de ces matériaux à partir des emballages triés, moins utilisatrice d'énergie qu'à partir de la matière brute, a permis d'économiser en 2006 l'équivalent d'une année de consommation électrique pour **plus de 100 personnes**.

Toutefois, la majorité des emballages ménagers consommés finit encore dans la poubelle des ordures ménagères. Un constat qui permet de mesurer le chemin qu'il nous reste à parcourir.

**Faire mieux encore**

Enfin, et surtout, 20 % des emballages triés sont refusés au centre de tri, suite à la présence « d'intrus » non recyclables, comme les **sacs opaques fermés** ou **les plastiques non recyclables** (polystyrène, pots de yaourt, jouets...). Attention à ces erreurs de tri, car elles coûtent très cher à la collectivité.

Le geste de tri est un geste quotidien... toujours à réapprendre.

Les habitants sont de plus en plus attentifs en jetant leurs déchets puisqu'en 2007, les déchets recyclés sont encore plus nombreux, alors gardons le cap !

*Source : SICTOM DES 4 CANTONS*

**PUBLICITÉS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES**

Si vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez récupérer au secrétariat de la mairie des autocollants prévus à cet effet

**COLLECTE DES PNEUS**

Deux entreprises spécialisées et agréées collectent et éliminent les pneumatiques usagés :

- **Surplus Pneus Services :** Avenue de la Gimone à Beaumont de Lomagne (05.63.65.20.46)
- **Elastiroute :** Rue de la Järvenpää à Montauban (05.63.26.33.25)